

MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

04_Trame de mémoire technique

MARCHÉ N° 2026DPIGPI630REEMPLOI

MISSIONS DE PRESTATION INTELLECTUELLE AYANT POUR OBJET **La mission d'accompagnement AMO réemploi pour le projet de réhabilitation du COSEC de l'UFR STAPS sur le campus Remicourt à Villers-Lès-Nancy (54)**

ACHETEUR : UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Direction du patrimoine immobilier

34 Cours Léopold

BP 25233

54052 NANCY CEDEX

Préambule : Formalisation du dossier :

Le mémoire justificatif sera présenté strictement suivant le découpage présenté ci-dessous avec la même décomposition.

Mémoire technique :

1/ Composition de l'équipe affectée à la mission faisant apparaître les différentes compétences requises (titres d'études et CV des intervenants).

L'organisation et l'articulation de l'équipe dédiée à la mission, les rôles et compétences des intervenants. (15% de la note).

2/ Note présentant la méthodologie qui sera mise en place pour l'exécution de la mission dans le respect des délais, et les moyens matériel affectés au projet en mentionnant :

- la compréhension des objectifs définis dans le CCTP.
- les capacités du candidat à analyser l'existant, définir la nature des matériaux et d'estimer leur réemployabilité par l'intermédiaire de filières dédiées tel que mentionné dans le CCTP.
- les capacités du candidat à décrire les précautions de dépose, de stockage et de transport tel que mentionné dans le CCTP.
- la capacité du candidat à s'inscrire dans les études du programmiste et de la maîtrise d'œuvre et sa capacité à suivre les entreprises sur chantier jusqu'à la réception des travaux.
(Total : 25% de la note)
- la démarche de qualité environnementale engagée par le soumissionnaire.
(10% de la note).

3/ les références (visuelles) des opérations de nature similaires à l'objet de la consultation spécifiant :

- Les prestations réalisées
- La durée des missions
- L'année de réalisation
- L'intitulé du maître d'ouvrage et ses coordonnées
- Exemple de livrables.
(10% de la note).

NB : Le mémoire justificatif ne doit pas paraphraser le CCTP établi par l'Université de Lorraine et joint au dossier de consultation. Il doit permettre de mesurer la compréhension par le candidat de la mission et d'apprécier pleinement la méthodologie que le candidat propose de mettre en place, ainsi que l'adéquation de l'organisation sur laquelle il s'engage, au contexte, aux enjeux et à l'objet de la mission.